

la publication des détails d'une affaire d'une nature toute personnelle entre l'honorable député et moi-même. Non seulement je n'ai eu rien à faire avec la publication en question, mais lorsque j'ai vu l'article publié dans le journal, je constatai qu'il avait été écrit par quelque individu qui ne connaissait rien ou presque rien des détails de l'affaire. J'y ai trouvé des inexactitudes qui me prouvèrent, grâce à ma connaissance de l'affaire, que l'article était basé sur des on-dit, et non pas sur la pleine connaissance des faits.

Maintenant, M. l'Orateur, je dois déclarer à la Chambre qu'étant donnée la dénégation apportée par l'honorable député, il est de mon devoir de l'accepter. Quant à l'affirmation relative aux rumeurs tendant à dire que les lettres en question avaient été colportées dans la ville de Toronto, je puis assurer l'honorable député que ces lettres ont toujours été en ma possession, et que je ne m'en suis départi qu'en les remettant moi-même à des hommes de confiance qui les ont transmises à des personnes fiables chargées de les examiner. Voilà tout ce que je crois opportun de déclarer dans le moment.

M. SCRIVER : Je n'ai pas l'intention de prendre part au débat soulevé par la situation du cabinet. Les développements que le chef de l'opposition et l'honorable chevalier, mon voisin, ont donnés au débat, envisagé au point de vue adopté par la gauche de la Chambre, sont sans doute suffisants pour nous permettre de saisir la véritable situation. Je dois avouer que depuis bientôt un quart de siècle que je siège dans cette chambre, je n'ai encore rien vu qui approche de l'état de choses actuel. Je n'aurais pas dit un mot sur la situation, n'était-ce qu'un vieil ami, auquel me rattachent non pas des liens politiques, mais ceux de l'amitié personnelle, vient d'être, de la part de ses propres amis, l'objet d'une attaque qui me force à dire quelques mots pour sa défense. À titre de député indépendant de la Chambre, je ne saurais me dissimuler que le premier ministre qui dirige les destinées du pays a été l'objet d'une attaque d'une nature tout à fait insolite. On ne l'a peut-être pas poignardé en traître ; mais, du moins, pour me servir des paroles d'un ex-gouverneur général, on l'a frappé au-dessous de la ceinture. Au début de ma carrière parlementaire, il y a bientôt vingt-cinq ans, un heureux hasard m'a permis de rencontrer le premier ministre actuel au nombre des membres de la Chambre. Bien que nous ne fussions pas en accord parfait en matière d'opinions politiques, notre manière de voir concordait, toutefois, sur une foule de sujets. Il m'a rendu bien des bons offices. Je dois à son obligeance la faveur d'avoir obtenu un fauteuil à côté du sien, ce qui m'a épargné le désagrément d'en occuper un, qui, en raison de l'aménagement de l'ancienne chambre, eût causé un grave tort à ma santé. Je n'ai jamais oublié le service qu'il m'a rendu dans cette occasion, d'autant plus que cela me mit à même de cultiver une amitié et de nouer des relations personnelles qui n'ont cessé d'exister à venir jusqu'aujourd'hui. Il me fut alors donné de concevoir une haute opinion de la force de caractère du premier ministre, de son intelligence, et du solide bon sens qui le distinguent : opinion que je partage encore aujourd'hui. Et en présence des révélations qu'on vient de nous faire, hier et aujourd'hui, force m'est d'avouer qu'il a déployé un rare degré d'habileté en empêchant cer-

tains de ses collègues de se saisir mutuellement à la gorge.

Quel sera le résultat de l'imbroglie actuel ? c'est ce que je ne saurais dire. J'ignore si le premier ministre réussira à former son cabinet, et il est fort possible que ceux qui ont contribué à amener la chute de sir Mackenzie soient en mesure de s'écrier avant longtemps : " Le roi est mort, vive le roi ! " Il se peut qu'ils deviennent ministres dans un nouveau cabinet. Mais le cas échéant, l'honorable premier ministre, j'en ai la conviction et l'espoir, s'il redevient simple membre de la Chambre, sera encore longtemps en mesure de servir son pays. Et, j'en ai la certitude, tant qu'il demeurera au service du pays, il continuera à déployer ces qualités du cœur et de l'esprit qui, pendant vingt-cinq ans, ont distingué sa carrière d'homme politique, soit à titre de simple membre de la Chambre, soit comme chef d'un important département de l'Etat, soit enfin comme premier ministre de la Couronne.

M. CASEY : À l'exemple de l'honorable préopinant, je n'ai pas l'intention d'entrer dans une discussion approfondie de la question dont la Chambre est actuellement saisie. Comme l'honorable préopinant et nombre d'autres députés, animés du sentiment de la loyauté et de l'équité, j'éprouve le besoin de dire ce que je pense des événements récents, cause de la chute de l'honorable premier ministre dont nous avons si longtemps et si honorablement combattu l'administration. L'honorable député de King, N.-B. (M. Foster), qui vient à peine de quitter le portefeuille des Finances, avait, paraît-il, laissé échapper la vérité, dans un moment de franchise, calculée ou non, peu importe ; ou bien, ainsi que me le fait remarquer mon honorable voisin, peut-être était-ce dans un mouvement de faiblesse, faiblesse, en tout cas, qui pourrait lui être fatale. Au cours de ses observations, hier, faisant allusion aux ministres qui ont coopéré avec lui, il les a appelés ses collègues ; c'est bien ce vocable qu'il a appliqué aux six lâcheurs qui l'ont suivi dans sa retraite ; oui, ses collègues. C'est donc l'honorable député qu'il faut regarder comme le chef de ce cabinet provisoire des démolisseurs ; et je n'ai pas de peine à croire qu'il soit le chef de ce mouvement, dont il nous a esquissé à grands traits l'histoire ; car tout l'ensemble des événements nous indique qu'il a été l'âme de cette conspiration.

Il me répugne de croire que plusieurs des honorables députés qu'il désigne comme ses collègues, aient, de leur propre mouvement, adopté la ligne de conduite que, déclare-t-il, ils ont suivie dans cette affaire. La ligne de conduite tortueuse qu'ils ont suivie est bien plutôt le fait de l'honorable député de King que celui d'aucun des autres membres de ce cabinet destructeur, autant qu'il a été donné à la Chambre de juger de leur tempérament. Oui, l'âme du mouvement, la cheville ouvrière du complot, le chef de la révolte, c'est l'honorable député de King.

Pour ne pas prolonger outre mesure le débat, je dirai que, d'après l'aveu de l'honorable député, lui et ses coopérateurs étaient entrés au ministère n'ayant ni respect pour le chef qu'ils s'étaient donné, ni confiance dans son habileté.

Rappelez-vous, M. l'Orateur, que sir Mackenzie Bowell n'a pas eu la peine d'aller solliciter l'appui de l'honorable député de King (M. Foster), ni celui des autres lâcheurs. Sir Mackenzie a été unanimement choisi par eux comme le seul homme qui pût